

Hippodrome de Compiègne : un syndicat de l'ONF saisit Cazeneuve pour annuler la vente

S.H. | Publié le 23.10.2013, 19h56



Compiègne. Le syndicat majoritaire de l'ONF a décidé de saisir le ministre du Budget Bernard Cazeneuve pour annuler la vente de l'hippodrome qu'il juge illégale. (LP/J.-L.G.)

LE PARISIEN



A A A A

Le Snupfen, syndicat majoritaire de l'Office national des forêts (ONF), n'en a pas fini avec l'hippodrome de Compiègne (Oise). Il a demandé, ce mercredi, au ministre du Budget Bernard Cazeneuve ([PS](#)) d'agir en [justice](#) pour faire annuler sa vente dite « controversée », réalisée en 2010. « Nous nous appuyons sur le fait que son prédécesseur, Jérôme Cahuzac, assurait vouloir annuler la vente si elle était jugée illégale.

SUR LE MÊME SUJET



Hippodrome de Compiègne: Eric Woerth devant à la Cour de justice de la République

Or, selon les derniers jugements du tribunal administratif de [Paris](#), si notre plainte a été jugée irrecevable, la question de la légalité de la vente a bien été soulevée. Et ce à plusieurs reprises », confirme Philippe Berger, délégué Snupfen-Solidaires, contacté par téléphone.

Une demande qui survient alors que l'ancien ministre du Budget, Eric Woerth (UMP), est convoqué demain matin par la cour de Justice de la République. Il est soupçonné d'avoir autorisé au nom de l'Etat, en 2010, la vente de gré à gré de la parcelle de la forêt domaniale de Compiègne à l'association société des courses (SCC) pour un montant de 2,5 M€. Ce montant avait été fixé par un organisme agréé, mais il avait été considéré comme bien inférieur au prix du marché par le Snupfen. Le député-maire de Chantilly, déjà entendu comme témoin assisté dans ce dossier, pourrait être mis en examen. « Je ne comprends toujours pas ce que l'on me reproche dans ce dossier », estime l'élus joint par téléphone.

LeParisien.fr